

Chanoine Brugière

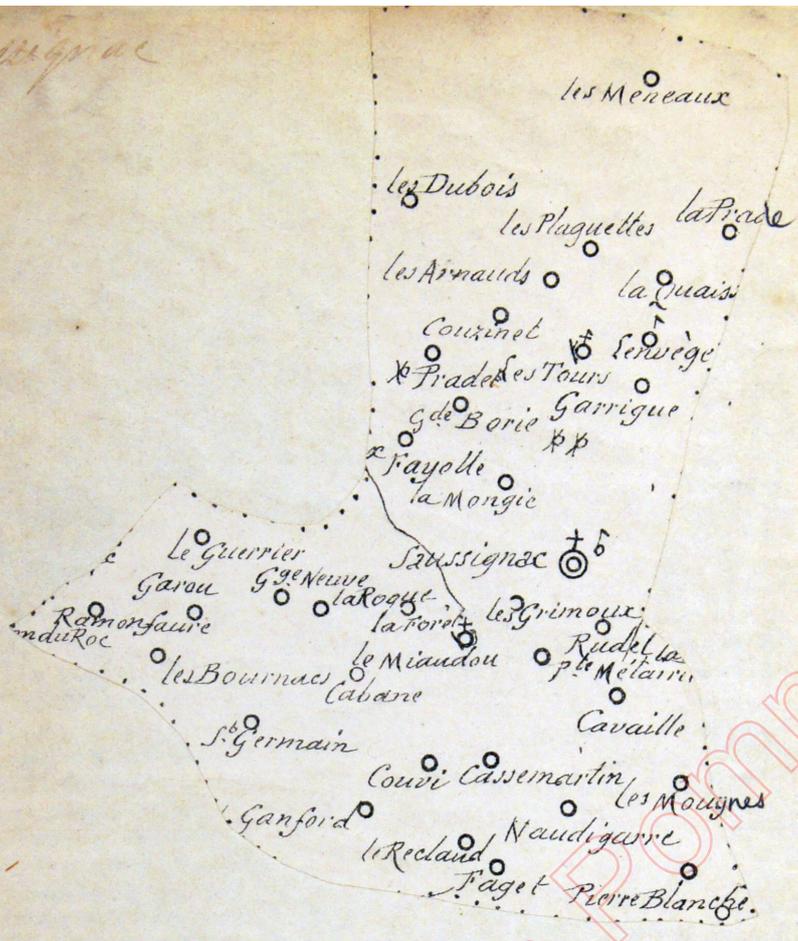
# Saussignac



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède

Saussignac

9



119. le bourg. 50m	Fayolle 1720	Naudigare 25
les Arnauds 20	la Forêt 1725	les Plaguettes 1/2 N
Tertre du Bois (?) 200	Fayet 275	Pradet 1720
Gde Borie 1720	Garrigue 1725	aux Pas. 10
les Bournacs 305	le Guerrier 1720	la Prade 1/2 NE
au Beaucaeu 1/2 SE	Grange Neuve 205	Pierre Blanche 1/2 SE
Bramefond 275	Ganford 350	à la Roque 205
la Cabane. 150	les Grimoux 1750	Ramonfaure. 305
les Cousinets 200	le Senvege 1725	Rudel 1/2 SE
Cavaille 15	les Meneaux 20	au Reclaud. 2750
Cesar	la Mongie 10	Sezard. 25
Couvy 250	St Miaudou (le) 1750	St Germain. 2750
Cassemartin 250	Pte Metairie 1750	St Tour de Senvege. 1725
Casse 1750	les Mougnes 25	Viderente. 1725
les Dubois 300		

Saussignac  
 Riviere Piure. 1808  
 Mgrs Dubois de la Motte. 1816  
 Quintin Jean. 1819  
 Sivador Etienne. 1824  
 Rougier Pierre notaire. 1826  
 Boy Jean. 1831  
 Marmontet. 1840  
 Sivador. 1842  
 Durodier. 1853  
 Sacamp. 1854  
 Biquet. 1869  
 Charette. 1877

Seyrit 1874  
 Grand Auguste. 1884

Saussignac. 590 hab.; 250 communicants (256. 400 com-  
muni.) ; 897 hect.; 29<sup>m</sup> 147<sup>m</sup> altit.; au bourg 50 feux.  
à 9 K. de Sigoulès; à 48 K. de Bergerac.

Revenus (Commune en 1884) 58,85 X 44,  
Revenus (Commune en 1881) 482\* (Ch. 432\*).

Sol: Molasse. Tuileries. Calcaire d'eau douce.  
Alluvions. - Commune sur un coteau arrosé par  
un petit ruisseau qui la limite du sud au nord (le  
Marmail) et à l'ouest par un autre ruisseau un  
peu plus fort (le Signal) qui fait aller plu-  
sieurs moulins. Terres labourables fertiles en gran-  
de partie, l'autre partie est boisée, mais cette  
dernière a plus de vignes, de bois et de bruyères  
que de chênes. Air très sain.

La paroisse de Saussignac est une cure de 2<sup>e</sup> classe.  
L'église a pour patron S<sup>t</sup> Martin 119bre (Stat. del'É.)

Sa Bulle d'Édgar III numérotée parmi les dépen-  
dances du monastère de Sarlat, en 1153, l'église  
S<sup>t</sup> Martin de Saussignac.

L'église de Saussignac a été récemment bâtie par  
le zèle de M<sup>r</sup> l'abbé Cabanel, curé de cette pa-  
roisse. Elle est élégante avec sa flèche qui la  
couronne et ses deux chapelles bien ornées.

9 croisées ornées de vitraux: S<sup>t</sup> Martin, S<sup>t</sup> Jean,  
S<sup>t</sup> Pierre, S<sup>t</sup> Augustin, S<sup>t</sup> Vincent, S<sup>t</sup> Elisabeth,  
S<sup>t</sup> Françoise, la S<sup>t</sup> Vierge, S<sup>t</sup> Joseph,  
chapelle à la Vierge et à S<sup>t</sup> Joseph. Statue: la Vierge.

2 sacristies. - 2 cloches, aux inscript. suiv.  
- 1875. « Je m'appelle Rose - Lucie du nom  
de mes deux marraines Rose Brian et Lucie

Feyrit qui m'ont donnée à l'église de  
Saussignac, de part avec mon parrain Pierre

Dumas - Pie IX pape - Nicolas - Joseph Dabert  
évêque - Charles - Antoine Cabanel curé -

A. Vauthier fondateur à S<sup>t</sup> Emilion. » (Poids?)  
« Je m'appelle Jeanne - Tristan du nom de

ma marraine Jeanne - François Marie Bouvier  
Marmontet de Fonpeyrine - et du nom de

mon parrain Jean - Baptiste Tristan Siffingue  
de Grangeveuve - Sous le pontificat de S<sup>t</sup> S.  
Jean XIII - Curé Charles - Antoine Cabanel - Abel

Coussinet. Théodore Briaud. Brian, Françoise  
Baudry. - 1880 - Vauthier fondateur à S<sup>t</sup> Emilion. » (Poids?)  
Cimetière au chevet de l'église.

Presbytère à 100m, jardin de 60 ares. Pendant la  
construction du presbytère, M<sup>r</sup> l'abbé Cabanel  
était logé au château. Sa domestique en balay-

ant le plancher en mauvais état aperçut du  
brillant, en se baissant pour l'enlever, elle s'aper-

çut qu'elle avait découvert un trésor. Il y avait  
là en effet pour une valeur de plus de 300,000\*

de diamants. Plusieurs de ces bijoux furent  
vendus, dit-on, au schah de Perse à son passa-

ge à Paris (vers 1875, à voir l'année). M<sup>r</sup> l'abbé Ca-  
banel se donna beaucoup de peine à cet égard  
et n'en eut rien ne pour lui ni pour son église.

Écoles - 2 cabarets et cafés.  
Rente de 200\* distribués par le Maire aux mal-  
heureux ou indigents. - Fondation de 180

messes par Croux. Confrérie du Rosaire  
du 22 janvier, 1843. Confrérie du Scapulaire.

Il y a peu de piété dans cette paroisse com-  
posée en très grande partie de métayers et de  
petits propriétaires. Il y a quelques familles

bourgeoises. Sa paroisse est mixte; il y a ce-  
pendant plus de catholiques que de protes-

tants. Saussignac est situé sur un  
riche coteau où l'on découvre un immense ho-  
rizon et la ravissante plaine de la Dordogne  
dont les maisons blanches, espacées, forment com-  
me un émail, semblable aux fleurs des prairies.

En arrivant de la route de Bergerac, par le côté de Gardonne on rencontre, à gauche, un vieux château en ruine du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle dont le corps de logis est relié par deux énormes tours carrées; l'une, comme celle du château de Montaigne, servait de chapelle, et le seigneur avait sa loge pour assister aux offices. Ce château, abandonné, probablement à l'époque des guerres religieuses, fut remplacé au XVIII<sup>e</sup> s. par un autre qui n'a jamais été achevé. Le seigneur, qui le fit bâtir, de la famille de Sabran, fonda également une église à la place de l'ancienne devenue insuffisante et le presbytère nouvellement réparé. Mais cette église moderne et sans architecture, a dû disparaître elle-même, pour faire place à une autre plus vaste, plus élégante et plus digne d'une population religieuse et intelligente.

De temps immémorial l'église paroissiale et le cimetière de Sausignac joignaient le château du même nom et appartenant au sieur de Boisse, seigneur de Rataour, juridiction de Sausignac. Mais comme ce seigneur était gêné par le service divin, il demanda et obtint la propriété de cette église et de son cimetière à la condition de faire bâtir à ses dépens une nouvelle église dans un lieu plus commode. Le sieur Sagrèze qui possédait la maison noble de Fayole et avait son droit de sépulture dans l'église précitée présenta sa requête à Mgr l'Evêque de Sarlat, Jean de Saligny, qui par une ordonnance en date du 7<sup>e</sup> Mars 1654 lui permit de faire construire une chapelle au côté gauche de la nouvelle église.

D'après cette ordonnance, si le sieur Sagrèze faisait à cette chapelle une dot suffisante, il devait jouir de tous les honneurs que l'église a coutume d'accorder aux fondateurs et donateurs de chapelles. — D'après les conventions stipulées avec le sus-nommé sieur de Boisse, M<sup>r</sup> le vicair forain de Mgr l'Evêque de Sarlat fit le 13 novembre 1654, le procès-verbal du lieu où la nouvelle église devait être bâtie, et ce en présence dedit sieurs de Boisse, de Sagrèze et autres paroissiens. Ce procès-verbal fait foi qu'on fixa en même temps au côté gauche l'endroit où ledit sieur de Sagrèze devait faire construire sa chapelle, conformément à l'ordonnance ci-dessus de Mgr l'Evêque, pour y porter les cendres de ses ancêtres qui étoient ensevelis dans l'ancienne église, qu'à cet effet il lui serait laissé un carreau et une ouverture regardant dans l'adite église de la longueur de douze pieds. — Après ce procès-verbal il fut passé un contrat le 12 mai 1655 entre ledits sieurs de Boisse, seigneur de Sausignac, de Sagrèze et autres habitants de la même paroisse, par lequel les paroissiens cédèrent au sieur de Boisse l'ancienne église et le cimetière, et le sieur de Boisse donna en récompense neuf cartonnats de terre noble sans aucune observation dont cinq cartonnats pour construire la nouvelle église et servir de cimetière ou d'esplanade sur laquelle on ferait des allées pour l'ornement du lieu, et les quatre cartonnats restants pour remplacer le titre du domaine temporel de l'adite paroisse. Par ce même contrat le même seigneur de Boisse s'engagea à faire bâtir la nouvelle église et de clore le cimetière, le tout à ses frais et dépens. — Cet acte ne fait pas mention de la place où devait être bâtie la chapelle.

dedit sieur de Sagrèze, il y est seulement dit  
qu'en considération des soins que ledit feu  
sieur de Sagrèze avait pris pour la transla-  
tion de l'église et de son consentement au  
démolissement de l'ancienne à la recouver-  
ture de son tombeau et de celui de ses ances-  
tres, ledit sieur de Boisse et les paroissiens  
de Raxac l'autorisaient à faire construire une  
chapelle dans l'église paroissiale de Raxac,  
qui est une autre paroisse dépendante de  
la juridiction de Saussignac pour y porter les  
restes mortels de ses ascendants, et y jouir de tous  
les honneurs, en l'absence dudit sieur de Boisse  
et de ses successeurs, et en leur présence immé-  
diatement après le seigneur de ladite terre, à  
perpetuité, le tout sans préjudice des droits  
honorifiques que le sieur de Sagrèze avait  
dans l'église de Saussignac en vertu de la con-  
cession faite par Monseigneur l'Evêque de  
Sarlaut le 7 ybre 1651. — Se dénomme sieur  
de Sagrèze étant décidé, ledit sieur de Sagrèze,  
son fils, présente sa requête à Monseigneur  
l'Evêque de Sarlat, François de Salignac de  
Samothe-Fénélon, et en obtint une ordonnance  
datée du 18 mars 1686, par laquelle il lui fut  
permis de faire construire dans ladite église  
de Saussignac, du côté de l'Evangile, une  
chapelle à la charge de donner annuellement

la somme de quatre francs et de jouir des at-  
tributs de fondateur et de donateur conformé-  
ment à l'ordonnance précitée du 7 ybre 1651,  
ordonnance qui fut publiée sans opposition  
trois dimanches consécutifs au prône de la  
messe paroissiale.

Curés de Saussignac: Albert Franc. A. (Transfère  
à Baigne); Sa fargue 1811. 12 AT; Labouygue  
1822. 25; Lafont 1825. 71; Cabanel. 1871. 79.  
Roussseau 1880. 1888.

Coutumes de Saussignac (Fonds Espine t. 52 p. 243  
(sans aucun détail) — Au XVIII<sup>e</sup> Saussignac était  
un repaire noble ayant haute justice sur Sau-  
signac, Monestier, St<sup>e</sup> Croix et Raxac (Alm. de Guiz.)  
& Ancienne église paroissiale de St Germain rui-  
née au XVIII<sup>e</sup> s. « St Germain le Dros », 1365 (Cha-  
tell. Espine); « S. ... de Sedros ad coll. Abbat<sup>is</sup>  
S. August. Limou. » (Pancarte de 1556); « Saint Ger-  
main lou Sepdrois » ad coll. episcopi (Fouille de  
1648); — & Il y avait aussi dans la commune  
de Saussignac la paroisse des Tours (les Tours de  
l'Envege où l'on voit encore des ruines) (Pano-  
chia de Turribus » 1385 (Chatell. de Bergerac. Esp.  
voy. dict. de Gourg.); « Sanctus Hilthrius », 1472 (Esp.).  
(J'en ai trouvé le nom de cette paroisse dans aucun  
des pouilles H.B.) — (St Germain visité par Clement),  
famille. A la Révolution le marquis de Pons possé-  
dait le ch<sup>eu</sup> de Saussignac. — Inventaire au  
château de Saussignac, chez Pons, réputé émigré.  
(Archiv. de la Dord. Q. 218. un cahier int<sup>er</sup>.) (fin)